

LACOURTE RAQUIN TATAR

COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, LE 05 MARS 2021

LACOURTE RAQUIN TATAR CONSEILLE GULF ISLAMIC INVESTMENTS LORS DE L'ACQUISITION DE LA TOUR ALTAÏS DANS L'EST PARISIEN

Lacourte Raquin Tatar a conseillé Gulf Islamic Investments (GII) lors de l'acquisition de la tour Altaïs, un complexe tertiaire de 37 500 m2 entièrement restructuré situé à Montreuil, dans l'est parisien.

La tour Altaïs, jusqu'alors détenue par un consortium comprenant Oaktree Capital, Arpent Capital et Maple Knoll, comprend deux immeubles dont 99% des locaux sont actuellement loués avec des baux d'une durée moyenne de 12 ans.

L'ensemble a récemment subi une restructuration majeure afin de répondre aux normes les plus récentes en matière d'immobilier tertiaire mais aussi afin d'inscrire ce complexe dans la durée.

Cette opération représente la première acquisition parisienne de GII.

Le cabinet Lacourte Raquin Tatar est intervenu auprès de GII sur les aspects fiscaux et la structuration de cette opération. L'équipe était composée de Jean-Yves Charriau (associé), Sophie Duboy (counsel) et Enora Mangin (collaboratrice).

Allen & Overy et l'étude Lasaygues sont intervenus sur les aspects juridiques.

A propos de LACOURTE RAQUIN TATAR - www.lacourte.com

Lacourte Raquin Tatar est un cabinet d'avocats d'affaires leader dans ses domaines d'intervention : les fusions-acquisitions, l'immobilier et la fiscalité. Autour de ces expertises, le cabinet dispose de compétences reconnues en droit public, en urbanisme, en financement, réglementation financière et gestion d'actifs et en contentieux. Au 1er janvier 2021, le cabinet compte 60 avocats dont 17 associés.

Contacts presse :

Avocom

Virginie Jubault & Cécile Sourbes

v.jubault@avocom.fr / c.sourbes@avocom.fr

+33 1 48 24 60 54